

ISSN 1240-0009
CCPAP 0921 S89086

THE WALKING DEAD !

2 EUROS /// N°155
ETE 2017

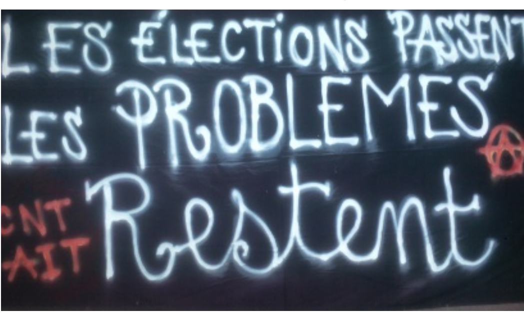
CNT AIT | RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

ELECTIONS: UNE SERIE CULTE !

Le nouveau président, élu par défaut tant le taux réel d'abstention fut important, est parfait (c'est-à-dire sans défauts) dans son rôle de représentant sans scrupules du MEDEF. Il est "En marche", donc, ce cher président qui aime tant les milliardaires*[1], pour reprendre, à son tour, la casse du droit des travailleurs et pour continuer la politique de ses prédécesseurs (c'est-à-dire garder le cap pour une exploitation maximum du prolétariat). Mais, attention ! Il n'est pas seul. Il est accompagné, dans sa marche, par nombre de ceux (électeurs, journalistes, experts, etc) qui, à travers lui, disaient s'opposer au pire.

Bien que l'opposition Le Pen / Macron était censée symboliser l'opposition fascisme / libéralisme, nous notons que le néo-libéralisme a, désormais, amorcé une dérive totalitaire. Non seulement, il veut donner une totale liberté aux plus riches d'exploiter, à outrance, les plus pauvres et les plus faibles, mais il entend, surtout, les obliger à l'auto-censure (qui est le propre du totalitarisme). Ce choix morbide, aidé par la bonne morale « républicaine », a-il fait frissonner les électeurs comme quand ils frissonnent devant un bon film d'horreur ? Le but n'était-il pas de les conduire aux urnes, coûte que coûte ? En tous cas, si ce leurre a bien fonctionné, en termes de résultats, il n'en va pas de même en terme de participation – et encore moins en terme d'enthousiasme populaire.

Mais, les élections passent et se ressemblent ; après la présidentielle, les législatives. Pendant que certains proclament sur les ondeque tout va changer, que tout est pratiquement déjà révolutionné grâce à l'arrivée de nouvelles têtes, nous constatons, pour notre part, une abstention record de plus. Et là, certains spécialistes débordent « d'imagination » dans l'art de « l'intox » afin de dédramatiser et de maquiller le sens réel de l'abstention. Imagination est, ici, un bien grand mot.



Banderole abstentionniste de 2017

Comme exemple, citons cette spécialiste (quelqu'un supposé être avisé) qui a, doctement, déclaré sur les ondes de France inter, et dans sa grande clairvoyance, que l'abstention record lors des élections, présidentielles et législatives, s'expliquait par la volonté des abstentionnistes de laisser une chance à Macron (!), et sa liste « En marche », en ne votant pas pour leurs propres candidats. La profondeur de l'analyse est, ici, indéniable ; c'est une imagination fertile qui se nourrit de sophismes ou de fantasmes, ou peut-être des deux à la fois. Les abstentionnistes, ceux qui devaient voter pour les autres candidats, et par nous ne savons quelle miracle, auraient unanimement décidé d'effacer leurs propres candidats au profit d'un jeune jésuite de coeur, banquier de profession. Comment peut-on simplement imaginer, un seul instant, des électeurs s'abstenir dans le seul but que ne soit pas élu celui, ou celle, qui serait à leurs yeux le meilleur candidat au profit d'un autre afin que cet autre (macron) puisse avoir sa "chance" ? Par ce raisonnement "pointu", sont évacuées toutes questions portant sur un rejet du capitalisme, sur la collusion du pouvoir politique, et sur le spectacle pathétique qu'il nous est, régulièrement, donné à voir.

_1.http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20150107.OBS9413/macron-il-faut-des-jeunes-francais-qui-aient-envie-de-devenir-milliardaires.html

ANARCHOSYNDICALISME !
CNT/AIT , 7 rue St Rémésy, 31000 Toulouse
contact@cntaittoulouse.lautre.net

ABONNEMENTS

Tarif normal : 10€
Abonnement de soutien : 20€
Chèques à l'ordre de :
CDES - CCP 3087 21 H Toulouse
A l'adresse : CDES, 7 rues St Rémésy 31000 Toulouse
Pour tout problème d'abonnement :
abonnement@cntaittoulouse.lautre.net

POUR SAVOIR SI VOUS ETES A JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande -adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. s'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

ANARCHOSYNDICALISME ! publication bi-mestrielle de la CNT-AIT Grand Sud 7 rue St Rémésy 31000 Toulouse - imprimé le 6 juillet 2017 sur les presses d'Axion-Repro 9 rue Bessières, Montauban- directeur de la publication : Entremond Nicole

Le capitalisme, «En marche»

Après les longs mois du marathon électoral, l'heure du bilan est venue. Pour nous, le choix était simple : Refus pur et simple de prendre part à cette mascarade. Il n'en subsiste pas moins un certain soulagement quant à cette dernière vague d'élections. Ce refus est en cohérence idéologique avec nos principes d'autonomie et préserve la dignité de ceux qui récusent ce jeu de dupes. En revanche, les électeurs qui, la mort dans l'âme, se sont torturé l'esprit à propos d'un choix absurde afin de prêter allégeance au diktat de la Nation et du capital sont plutôt à plaindre. Entendons nous ici si, sur le fond, rien ne diffère réellement des précédentes, mais la tournure qu'a pris cette campagne électorale est, sur la forme, une caricature criarde de l'imposture des urnes. Nous avons assisté à un invraisemblable pot pourri d'hypocrisies, de mépris et d'arrogance, à un schisme flagrant entre les riches et le Peuple.

Lors de ces élections, toutes les composantes de la bourgeoise s'étaient mises en rangs serrés pour soutenir le candidat de leur classe. Dès son origine, le parti «En marche» s'est trouvé financé, sponsorisé et propulsé par les barons du capitalisme français. Les fonds récoltés par Macron sont venus des réseaux bancaires, de ceux des Hautes Écoles de Commerces, des patrons de start-up et des cercles de la finance. Ainsi, parmi les grands donateurs, il y a deux des plus grands dirigeants de la banque Rothschild dans laquelle Macron a travaillé trois ans, mais aussi de nombreux cadres de banques d'investissements et de société de gestion d'actifs. Il faut ajouter, à ceux-là, des dirigeants d'entreprises numériques ainsi que des avocats d'affaires. Même si cela demeure une évidence, il est bon de rappeler ce qu'est la famille « En marche », celle qui nous est présentée comme émanant de la société civile. La famille Macron, c'est celle de l'argent-roi, de l'exploitation décomplexée des travailleurs. C'est elle qui est coupable des crises financières passées et de celles qui ne manqueront pas de venir. Elle est composée des créatures les plus abjectes et amorales provenant du capitalisme.

Viennent, ensuite, les fantassins, les candidats aux élections législatives défilant sous la bannière « En marche ». Là non plus, pas de surprise, ce sont des bourgeois et des grands bourgeois. Ils étaient 525 candidats. On y dénombre 87 enseignants ou dirigeants d'établissements, 43 professions médicales (médecins, kinésithérapeutes…) plus 10 autres liées à la santé (directeurs d'établissement ou de laboratoire), 28 avocats, 8 ayant une autre activité juridique, 17 ingénieurs. La branche « conseil » est également sur-représentée. Ainsi, 71 candidats exercent une activité de « consulting ». 32 candidats travaillent dans la banque ou l'assurance. Parmi les candidats, 156, donc un tiers d'entre eux, possédaient leur propre entreprise, cela sans prendre en compte les sociétés civiles immobilières. Dans ces « nouveaux visages », 50 ont fait Sciences Po, 44 sortent d'écoles de commerce, 10 de l'ENA, 9 sont représentant d'HEC et 8 de l'Essec. Aucune absence de remise en question théorique de la démocratie représentative ne peut être plus parlante que celle de ces « nouveaux visages ». Voyez où mènent les élections ! A des élus qui ne représentent que la classe des nantis et des exploiteurs. Ils sont la nouvelle noblesse qui se transmet, par héritage, les rênes du pouvoir et les richesses que les travailleurs créent. Est-ce cela que désignent les mots « Démocratie » et « pouvoir du Peuple » ? Mais où est donc le Peuple dans tout ça ? Où le voyez vous, ici, représenté ? Vous n'avez sur les bancs de l'assemblée que les mignons du capital et de l'exploitation. Ils représentent, tout au plus, les 20 % les plus riches de la population.

Nous pouvons compléter le tableau en y ajoutant les transfuges des autres partis politiciens. Dans leur volonté de maintenir leurs privilèges (ceux de leur classe et leurs intérêts personnels) bon nombre de professionnels du marché politique n'ont pas hésité à quitter leur ancien clan politicien pour aller grossir les rangs du capitalisme « En marche ». En effet, près de la moitié des candidats de « En marche » avait déjà exercé un mandat d'élu. Il faut y ajouter les candidats « malheureux » aux précédentes élections, ainsi que les membres d'élus. Au final, c'est près des 2/3 des candidats de « En marche » qui gravitaient déjà autour de la sphère de la politique spectacle.

son véritable adversaire: l'abstention du plébéien

Suite en page 4

Dans sa conquête du pouvoir, le p'tit Macron a également pu compter sur les sociaux traîtres ordinaires. Bien entendu, pour le Medef, seuls «... deux programmes allaient dans le bon sens, celui de François Fillon et celui d'Emmanuel Macron [...]». Jusque là, rien d'anormal dans sa déclaration. Mais, encore une fois, les syndicats réformistes ont parfaitement joué leur rôle, assassinant les pauvres en leur tournant le dos. CFDT, CGT, CFTC, et FSU, tous ont appelé à «faire barrage» à l'extrême-droite, au second tour. Ils ont invité les gens à aller voter pour l'autre candidat, c'est-à-dire Macron. Ici, aucun appel à la grève générale et aucun appel à faire barrage au capitalisme ! Souvenez-vous des manifestations contre la loi travail de l'an dernier, ils tentaient de nous démobiliser en nous invitant à aller voter aux élections qui allaient suivre. Et vers qui nous orientent-ils, aujourd'hui ? Vers celui-là même qui avait concocté ce méprisable projet contre les travailleurs.

Dans cette course à l'ignominie, c'est néanmoins aux mass-medias que revient la palme. Eux, aussi, roulent pour la classe des privilégiés en faisant tout pour maintenir d'aplomb ce vieux monde dont ils profitent tant ; ils font preuve d'un profond mauvais esprit ainsi que d'un flagrant manque d'objectivité. Rien de bien nouveau, nous direz-vous. Nous savons, depuis longtemps, comment ils couvrent les événements sociaux, les manifestations et les mouvements de contestation. Nous savons à quel point ils aiment à diffamer et salir l'anarchie et la lutte des classes. Mais, ici, ils ont dépassé toutes les bornes. Présentement, ce n'est pas seulement aux militants engagés dans la lutte et dans la rue qu'ils ont craché au visage, mais aux 80 % des gens les plus pauvres. Bien entendu, le discours de l'extrême-droite est haineux, identitaire et xénophobe. Bien entendu, il ne cherche qu'à diviser la classe des travailleurs et à séparer ceux qui sont «dedans» de ceux qui sont «dehors». Mais, faire l'apologie du capitalisme et prendre sa défense bec et ongles comme les medias l'ont fait (donc sans émettre aucune critique), c'est en dessous de tout. C'est d'une évidence telle que tout un chacun peut constater leur prise de position.

Après une telle campagne de propagande, et au vu de ce qu'ils sont vraiment, ils ne peuvent, désormais, inspirer qu'une profonde défiance. Ils ont tiré profit de la confusion qu'ils ont créée, maquillant la vérité selon leur bon vouloir, et ils précipitent sciemment la jeunesse dans les nébuleuses théories complotistes, toutes plus folles les unes que les autres.

Le FN a, lui aussi, comme à son habitude, joué son rôle d'épouvantail. Le message est simple, attention au «grand méchant loup». Si vous ne vous soumettez pas à l'idéologie dominante, vous allez vous retrouver en enfer et, là, ça sera terrible. Encore une fois, c'est sur la corde sensible de la peur, de la terreur, qu'a été bâti le sentiment de la nécessité du vote.

Le rôle de Mélenchon, lui, est plus subtil. Son objectif est de faire accepter les règles du jeu à ceux qui en pâtissent. Le jeu des élections est biaisé et quel que soit le résultat du vote, les pauvres perdent à tous les coups. Une fois que vous avez accepté d'y participer, sa remise en cause en devient moins évidente, car il faut être «beau joueur», «bon perdant» pour garder bonne conscience. « Inconsciemment », vous acceptez votre défaite et vous vous dites que votre adversaire était meilleur ou plus légitime. Par ce biais, le système maintient l'espoir que nous pourrions changer les choses en suivant les règles du jeu qu'il nous impose ; l'espoir qu'un «sauveur» ou un «messie» puisse arriver sur son cheval blanc.

Une grand partie du «débat» des élections s'est focalisé sur l'Europe : pour ou contre. Mais, nous, nous n'en avons cure. Le point véritablement important, c'est la lutte du bas contre le haut, c'est la lutte des classes ! Ils font tout pour nous diviser, en fonction de la religion, des « origines », etc. Pendant ce temps, ils règnent sans partage.

Le gouvernement s'enorgueillit de sa large victoire sur les autres formations politiques. Il se gargarise d'avoir anéanti ses adversaires institutionnels. Mais il passe sous silence et tente de minimiser, tant que faire se peut, l'importance croissante du désaveu cinglant de son adversaire véritable : l'abstention du plébéien. Malgré manigances et intrigues, c'est une forte déconvenue que les abstentionnistes ont infligé aux partis bourgeois. Conscients d'être menés à l'abattoir, hermétiques au chant des sirènes, ils ont refusé de se soumettre. Ceci est un pas, un pas de plus, vers l'émancipation des travailleurs. Mais, si celui est nécessaire, il n'est pas suffisant pour autant. Car tant que nous ne nous lèverons pas solidairement pour créer un monde nouveau, le capitalisme « En marche » continuera sa route, impitoyable et barbare.

Nous le disons, encore une fois, que c'est à l'ensemble de la population de prendre le destin dans ses mains plutôt qu'à se laisser dicter un avenir toujours plus sombre par des banquiers et autres jésuites.

Les think tanks

« Dis moi qui te paie, je te dirai ce que tu dis »

Voici une courte réflexion sur les fameux «think tanks», ces laboratoires ou réservoirs d'idées que l'on appelle communément «lobbies». Proposer «un autre futur» passe par des analyses précises du système que nous combattons. Ces organismes (à vocation politico-idéologique) qui sont des rouages du capitalisme sont, aujourd'hui, en plein développement en vue de permettre, encore « un peu » plus, l'essor du capitalisme. Cet article interroge, avant tout, sur le pouvoir réel qu'exercent ces think tanks dans les politiques publiques des États. A savoir que le nombre de think tanks existant dans le monde en 2013 était de 6603*[1].

Bien qu'aucune définition n'ait été approuvée par la «communauté mondiale des think tanks»*[2], nous préférons, de toutes façons, nous appuyer sur sur l'étude d'un cas spécifique, celui de l'Institut Montaigne. Créé en 2000 par l'homme d'affaires Claude Bébéar (président du groupe AXA), cet institut est un «think tank indépendant ayant pour vocation d'élaborer des propositions concrètes dans les domaines de l'action publique, de la cohésion sociale, de la compétitivité et des finances publiques»*[3].

Par indépendance, il faut bien comprendre que l'institut ne reçoit pas de subventions publiques (aides d'Etat). En revanche, il a été financé par une centaine d'entreprises et quelques deux cents mécènes, à hauteur de 3.837.356 euros, rien que pour l'année 2015*[4]. Nous ne sommes pas étonnés de constater que Bolloré, Lazard Frères, LVMH – Louis Vuitton, Microsoft France, Airbus Group, VINCI, la RATP ... faisaient partie des généreux donateurs et c'est sans surprise que Claude Bébéar (créateur de l'Institut) en est le président.

L'Institut Montaigne est donc tout, sauf indépendant, puisqu'il est financé par de grosses pointures. Il prône, entr'autres, une Europe et une monnaie unique fortes*[5], le CETA/TAFTA*[6] et plus globalement le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCD), l'élimination progressive du code du travail afin de «répondre aux défis d'une société en pleine mutation» ...

B. Martinot et F. Morel vont jusqu'à qualifier le droit du travail «d'inefficace, complexe et obèse»*[7].
Cela ne vous rappelle-t-il pas un certain président ?



L'idéologie capitaliste est diffusée par l'ensemble des medias, comme peut en témoigner la liste des journaux qui ont fait la promotion de l'Institut Montaigne au cours de l'année 2016*[8] : le Figaro & le Figaro magazine, les Echos, le Parisien, BFMTV, toutsurmesfinances, la Tribune et même l'Humanité ... organe du PCF, «logiquement» classé à «gauche». Ce dernier n'a, pourtant, pas hésité à interviewer Laurent Bigorgne (directeur actuel de l'Institut Montaigne) pour solliciter son avis autorisé sur la question «brûlante» du Brexit.

Ainsi, les rapports fusionnels entre «medias» et «think tanks» passent souvent inaperçus (malgré une absence de discrétion). Le CSA, réputé pour son intransigeance sur de nombreux points, avait interdit à BFMTV et à RMC de diffuser la publicité pro-sarkozy de l'Institut Montaigne durant les derniers jours de la campagne présidentielle de 2012 car elle «menaçait» l'équité politique*[9].

Ce cas, en apparence isolé, pourrait être sans importance, mais il ne l'est malheureusement pas. Souvenez-vous des 6603 think tanks dans le monde, en 2013. A l'heure actuelle, nous pouvons aisément estimer ce nombre à 7000 (si ce n'est plus). En France, l'Observatoire Européen des Think Tanks (OETT) a labellisé 46 think tanks en 2016 sous le label de «La France des think tanks». Ces 46 lobbies français, considérés comme scientifiquement crédibles, peuvent maintenant peser sur les politiques publiques de l'Etat français.

Ce qui est inquiétant, c'est que, d'une part, la partialité de ces organismes n'apparaît pas comme évidente et que, d'autre part, elle tend à normaliser une recherche scientifique soutenue par des fonds et des intérêts privés. Multipliez par 46 l'influence de l'Institut Montaigne, et vous comprendrez que le danger que représentent les think tanks est énorme. Nous citerons J.C. Javillier (président de l'OETT) qui témoigne clairement de l'essor de ces lobbyistes : «Dis-moi quels sont tes think tanks, je te dirai quelle est ta capacité d'analyse et ton influence non seulement en ton pays, mais à travers le monde ! Ainsi pourrions nous traduire l'impérative nécessité d'encourager la création et le développement de ces organisations en tous domaines. Car il s'agit bel et bien d'un incontournable impératif en matière d'intelligence stratégique, et nécessairement collective»*[10].

Suite en page 6

Ce concept d'utilité publique est d'ailleurs légalement promu puisque de nombreux think tanks (sauf l'Institut Montaigne qui souhaite rester indépendant de l'Etat) sont reconnus comme fondations d'utilité publique (F.R.U.P) d'après les lois de 1901 et de 1987. Nous pensons, ici, à la fameuse fondation Jean Jaurès (soi-disant de «gauche»), particulièrement à l'analyste J. Jaffré (frère de P. Jaffré, ancien président d'ELF) qui a participé au dossier «Enquête électorale française 2017» afin de distiller de précieux conseils, déguisés en analyses rigoureuses, à Macron pendant la campagne électorale. Nous apprendrons, sans étonnement, qu'un communiqué de la fondation, porté par H. Nallet (son président) à la veille des élections, appelait à voter Macron.

_1.-CF : J.G. McGann, « Global Go To Think Tanks Report and Policy Advice », 24/01/2013, 128 pages.
_2.-CF : O. Urrutia, « Le Global Go to Think Tanks Index : Du coup marketing à l'outil normatif », 27/03/2017. Il est important de noter que cette communauté n'a aucune existence « physique » (juridique) ... et pourtant elle existe, d'après cet article. Mystère ?
_3.-Entête de la page d'accueil du site officiel de l'Institut.
_4.-CF : Institut Montaigne (site officiel) > onglet L'Institut > onglet Comptes et Statuts.
_5.-CF : Institut Montaigne, rapport « L'Europe dont nous avons besoin », mars 2017.
_6.-CF : Institut Montaigne, rapport « Traité transatlantique : pourquoi persévérer », octobre 2016.
_7.-CF : Institut Montaigne, rapport « Un autre droit du travail est possible », mai 2016.
_8.-CF : Institut Montaigne (site officiel) > onglet L'Institut > onglet L'Institut dans les médias.
_9.-CF : Mediapart, « Une publicité déguisée pour Sarkozy en question », 04/04/2012.
_10.-CF : Observatoire Européen des Think Tanks, « La France des think tanks », 2016, 308 pages.

Le brome, un poison qui rapporte

Nombre de scandales défrayent régulièrement l'actualité. La plupart de ces scandales mettent en cause des hommes politiques et les médias ne manquent pas de nous donner une multitude de détails parfois savoureux sur leurs pratiques malhonnêtes que l'on pourrait résumer ainsi : des politiciens profitent de leur statut d'élu et des pouvoirs qui leur sont conférés pour s'enrichir sur le dos de la collectivité. Si ces événements ont fait, à juste titre, la une de l'actualité, il est d'autres scandales dont on parle beaucoup moins. Pourtant, leurs conséquences sont largement aussi dévastatrices puisqu'elles concernent directement la santé des populations. Je veux parler des scandales sanitaires liés à l'utilisation et à la dispersion dans l'environnement de produits nocifs.

Ces scandales se multiplient dans l'indifférence à peu près générale bien que, de temps à autre, nous découvrions, au hasard d'une publication, que tel produit jusqu'alors considéré comme inoffensif est en réalité très dangereux. Ainsi, le journal Le Monde du 18 avril dernier nous explique la « brève histoire du brome » et les dangers encourus par les populations du fait de sa présence dans la plupart des objets de notre quotidien.Le brome est un corps simple qui présente la particularité d'être incombustible. Au début des années 70, aux États-Unis, les producteurs de brome, parce qu'ils souhaitaient développer leurs ventes, décidèrent de mettre en avant les qualités de leur produit pour diminuer les risques d'incendie. En conséquence, nombre de substances à base de brome susceptibles d'être ajoutées dans des produits de grande consommation furent mises sur le marché. Suite à une campagne de lobbying, que nous pouvons imaginer très intense, le gouvernement américain promulgua, en 1975, une série de normes très exigeantes en matière de prévention contre les incendies. A la suite de quoi, le brome envahissait tous les objets de la vie quotidienne des américains : textiles, plastiques, peintures, colles, meubles, revêtements de sols, appareils électroménagers, etc. De ce fait, les ventes de brome ont explosé, tout comme les profits des industries de la filière pour le plus grand bonheur de ses dirigeants et actionnaires.

A la fin des années 70', une nouvelle maladie fit son apparition parmi les chats d'appartement : l'hyperthyroïdie féline. L'hyperthyroïdie se caractérise par un changement du métabolisme et du comportement, par des troubles cardiaques, par des pertes de poids, etc. Cette maladie, inconnue jusqu'alors, fut décrite en 1979 et, curieusement, les scientifiques s'aperçurent qu'elle ne concernait que les chats d'appartement ; les chats errants n'étant jamais affectés. Quand nous parlons de thyroïde, nous pensons immédiatement aux radiations nucléaires mais s'il est bien connu, depuis Tchernobyl, que les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières des États, personne n'a jamais osé prétendre qu'ils rentraient dans les appartements sans survoler les rues et les campagnes. Alors, les scientifiques ont cherché ailleurs et ce n'est que deux décennies plus tard que certains émirent l'hypothèse d'un lien entre cette maladie et « les retardateurs de flamme bromés » : des poussières contenant du brome, issues des peintures d'appartement, se déposent sur les poils des chats qui les absorbent en se léchant. Bien entendu, craignant de perdre leur pactole, les producteurs de brome ont contesté et contestent, d'ailleurs, toujours le lien de cause à effet entre le brome et l'hyperthyroïdie féline.

Suite en page 7

L'hyperthyroïdie se caractérise par un changement du métabolisme et du comportement, par des troubles cardiaques, par des pertes de poids, etc. Cette maladie, inconnue jusqu'alors, fut décrite en 1979 et, curieusement, les scientifiques s'aperçurent qu'elle ne concernait que les chats d'appartement ; les chats errants n'étant jamais affectés. Quand nous parlons de thyroïde, nous pensons immédiatement aux radiations nucléaires mais s'il est bien connu, depuis Tchernobyl, que les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières des États, personne n'a jamais osé prétendre qu'ils rentraient dans les appartements sans survoler les rues et les campagnes. Alors, les scientifiques ont cherché ailleurs et ce n'est que deux décennies plus tard que certains émirent l'hypothèse d'un lien entre cette maladie et «les retardateurs de flamme bromés»: des poussières contenant du brome, issues des peintures d'appartement, se déposent sur les poils des chats qui les absorbent en se léchant. Bien entendu, craignant de perdre leur pactole, les producteurs de brome ont contesté et contestent, d'ailleurs, toujours le lien de cause à effet entre le brome et l'hyperthyroïdie féline.

Suite aux études scientifiques menées pour comprendre ces effets, le brome est aujourd'hui considéré comme un perturbateur endocrinien certain et il est donc, nous disent les médecins, susceptible de perturber le fonctionnement de la glande thyroïde, celle des chats mais aussi celle des humains. Par ailleurs, les dates d'apparition de la maladie coïncident bien avec l'explosion des ventes des produits bromés. Les vendeurs de ces produits ont été d'une efficacité si redoutable que l'on trouve aujourd'hui de ces substances absolument partout, ils se diffusent dans l'environnement et ont la faculté de s'accumuler dans les graisses animales et donc de se concentrer dans la chaîne alimentaire. Le brome se retrouve même dans des crustacés vivant dans des abîmes océaniques à dix milles mètres sous la surface de l'eau. Enfin, nous savons maintenant que si le brome est nocif pour le chat, il n'est pas bon non plus pour les humains : plusieurs études épidémiologiques ont montré «une relation, chez les enfants, entre l'exposition prénatale et post-natale aux PBDE (un type, parmi bien d'autres de produits bromés), d'une part, et certains effets, d'autre part: faible poids à la naissance, faible tour de tête et de poitrine, diminution des fonctions de coordination de la motricité, de la cognition et de la concentration».

Nous pouvons nous rassurer en pensant que nous, européens, nous sommes beaucoup moins exposés au brome que les américains, mais il faut savoir que les lobbyistes européens ont démarré beaucoup plus tard et ont été moins efficaces que leurs collègues d'outre-atlantique. Enfin, cerise sur le gâteau, des études montrent que l'utilisation massive du brome n'a pas fait diminuer la fréquence des incendies. Elle n'a donc servi à rien, si ce n'est à enrichir tous les industriels de la filière.

Pour éliminer tous ces produits dangereux, il existe une solution : les incinérer dans des fours à très haute température. Nul doute que, dans un avenir proche, les gouvernements promulgueront des règlements imposant la destruction de ces déchets. Voilà qui fera le bonheur des entreprises dont c'est le métier et de leurs actionnaires. Et si, dans le souci soi-disant vertueux d'appliquer le principe «des pollueurs seront les payeurs», les États imposent des taxes sur la destruction de ces poisons, de toute façon ces dernières seront répercutées sur les prix des produits. En régime capitaliste, c'est toujours, au final, le consommateur qui paye l'addition.

L'histoire du brome est d'une grande banalité ; la liste des produits introduits sur le marché et dont il est découvert qu'ils sont dangereux pour le consommateur, l'environnement ou la bio-diversité est très longue: amiante, pesticides, herbicides, médicaments, etc. Nous retrouvons, chaque fois, les mêmes acteurs, les mêmes processus, les même victimes. Au départ, un groupe industriel ou financier lance un nouveau produit, il lance des opérations de lobbying auprès des autorités pour obtenir des règlements favorables. Au bout d'un temps plus ou moins long, il se découvre (très souvent par hasard) que ce produit est dangereux : un bras de fer s'engage alors entre les représentants de la société civile (associations de consommateurs, de protection de la nature, etc) et les industriels. Pour pouvoir continuer à vendre leurs produits ces derniers engagent des avocats, des détectives, des sociétés de lobbying pour contester les arguments défavorables au produit et montrer qu'il est irremplaçable, faire pression sur les scientifiques, gagner du temps coûte que coûte, etc. Tous les moyens sont bons. Quand, enfin au bout parfois de plusieurs décennies (cas de l'amiante) l'interdiction de mise sur le marché du produit est obtenue, les gouvernements imposent sa collecte puis son élimination. Attirés par la perspective de gros profits, des groupes financiers et industriels proposent alors leurs services et mettent en place les sociétés qui, moyennant finances, collecteront puis élimineront les polluants et, même, restaureront s'il y a lieu les environnement saccagés. Au final, donc, la collectivité paye et les financiers, industriels et actionnaires, s'enrichissent à chaque étape ; en polluant comme en dépolluant. Les victimes des pollutions (malades, handicapés, infirmes) se débrouillent comme elles peuvent et restent à la charge de la collectivité. Le cycle que nous venons de décrire est aussi vieux que le système d'exploitation capitaliste. De tous temps, les classes dominantes se sont enrichies sur le dos des classes exploitées. La seule chose qui a changé, c'est qu'avec l'évolution des technologies modernes, dans leur quête permanente d'enrichissement à tout prix, les classes dominantes mettent, désormais, en danger toute l'humanité.



Du mauvais esprit et des lois

"C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser (...) Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir".[*1]

Le grand sommeil du conseil constitutionnel

Ce 09 juin 2017, le pouvoir a, un tout petit peu, arrêté le pouvoir, avec un léger retard a l'allumage de, tout de même, 62 ans. Ce jour-là, le conseil constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution le paragraphe de l'article de loi qui, dans le cadre de l'état d'urgence, "donne pouvoir au préfet" pour "interdire le séjour, dans tout ou partie du département, à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics". Le Conseil Constitutionnel a estimé que, avec cette formulation, le législateur "a permis le prononcé d'une telle mesure sans que celle-ci soit nécessairement justifiée par la prévention d'une atteinte à l'ordre public" et "n'a soumis cette mesure d'interdiction de séjour, dont le périmètre peut notamment inclure le domicile ou le lieu de travail de la personne visée, à aucune autre condition et il n'a encadré sa mise en œuvre d'aucune garantie". Du point de vue du citoyen de base, maintenant sommé de marcher au pas au pas de la démocratie "En Marche", cet épisode est assez incroyable car ce paragraphe, désavoué par le Conseil Constitutionnel, est resté en vigueur de façon anticonstitutionnelle pendant pas moins de 62 ans. Après avoir été adopté dans le contexte de la guerre d'Algérie, nous nous rendons compte que le pouvoir que ce texte donne aux préfets n'est couvert par aucune garantie. Voilà qui nous en dit long sur les capacités dormitives du-dit Conseil Constitutionnel qui s'est aussitôt assoupi sur le reste.

Il reste que, en théorie, la loi est toujours écrite au nom du Peuple français. Le Peuple est un concept abstrait, dont il ne s'agit pas ici de discuter la pertinence, mais notons que, si abstrait qu'il soit, il n'en est pas moins proclamé de façon aussi officielle que systématique comme singulier. Retenons ceci que, dans la République Française, la voix du Peuple, la volonté générale, signifie une volonté unique qui ne saurait être plurielle. Dès lors, tout texte, qui autorise différentes interprétations, s'oppose à cette singularité et se place, de facto, hors de ce principe fondamental.

Vox populi et vox dei

Cela est tellement vrai qu'il existe, même dans le Code Pénal, l'article L.111-4 qui stipule que la loi pénale est d'interprétation stricte. Fondamentalement, cela découle du caractère sacralisé de la Loi au travers de la volonté générale. Si, avant Rousseau, il n'existait qu'une catégorie de prophètes, ceux qui entendaient la voix de Dieu, il en existe, depuis lors, une deuxième catégorie, celle de ceux qui entendent la voix du Peuple (Nous en avons vu plusieurs lors des dernières élections qui, les bras levés au ciel, ou, qui, en hologramme, s'essayaient à ce métier d'écoute suprême). Or, cette voix à laquelle tous doivent obéir est aussi unique que celle de Dieu. C'est cette unicité qui, dans cette théorie, une fois qu'elle est exprimée, impose à tout le monde de se soumettre à cette volonté. Cette soumission de tous est donc liée à une condition logique et essentielle : il ne peut y avoir plusieurs volontés générales différentes. Il s'ensuit qu'il ne saurait y avoir diverses manières d'interpréter la voix du Peuple …

Il se trouve que, avec la loi sur l'état d'urgence, nous sommes à l'opposé de ce principe.

Particulièrement en ceci que, dans les articles qui n'ont pas été retoqués par le Conseil Constitutionnel, et dont la substance risque encore de se retrouver dans les nouvelles lois dites anti-terroristes, il n'existe strictement aucune corrélation entre leurs mises en pratique et les faits qui ont motivé l'état d'urgence, laissant ainsi toute latitude à une foule d'interprétations.

En 2015, la volonté générale était de stopper les attentats islamistes, et non de stopper des manifestations contre la COP 21 ou bien contre la loi travail. Mais, ce sont bien ces possibilités d'interprétation opportunistes qui ont permis à Hollande, faisant preuve d'un parfait mauvais esprit, de mettre au pas les écologistes pendant la COP 21[*2].

La grande menace et le colleur d'affiche

C'est ce qui arrivé à notre Compagnon A. qui habite à Montauban. Par arrêté du 25 novembre 2015, celui-ci s'est retrouvé assigné à résidence du 25 Novembre 2015 au 12 Décembre 2015, et cela au motif précisément de l'empêcher de participer aux manifestations de la COP 21 sur Paris. Il a été demandé au Tribunal Administratif de Toulouse d'annuler cet arrêté, mais ce tribunal a rejeté la demande. L' appel de ce rejet devant la cour d'Appel administrative de Bordeaux, le 12 août 2016, a obligé le ministère de l'intérieur à produire un argumentaire que nous avons pu lire.

Cet argumentaire nous éclaire sur cette possibilité d'interprétations parfaitement arbitraire qui est offerte par la loi sur l'état d'urgence et les juges n'ont pu que suivre ce raisonnement. On n'arrête pas si facilement le pouvoir quand il s'est donné les moyens légaux de l'abus.

Suite en page 9

Comme nous l'explique, avec force délectation, la plume du ministère, il ne peut y avoir d'erreur d'interprétation dès lors que la généralité de cette loi permet de l'interpréter selon le bon plaisir du Prince. Il va très justement écrire que "Aucune disposition de la loi du 03 avril 1955 n'impose que les mesures individuelles prises soient motivées par des considérations analogues à celles qui ont conduit à la déclaration de l'état d'urgence. Ainsi une mesure d'assignation à résidence peut être motivée par des considérations étrangères à la menace terroriste sans être illégale de ce simple fait. Cette interprétation qui autorise la généralité des termes de l'article 6 de la loi du 3 Avril 1955 se justifie par la nécessité de permettre à l'autorité de police de prévenir tous types de troubles à l'ordre public, en période d'état d'urgence, notamment pour éviter que les forces de la sécurité intérieure ne soient distraites de leur mission prioritaire".

Nombre de magistrats et de juristes ont, avec raison, dénoncé la mise en oeuvre de ce genre de lois parce que reposant sur le soupçon[*3]. Par contre, bien peu ont remarqué combien cela permettait aussi les petits règlements de compte. Quand il est avoué que "une mesure d'assignation à résidence peut être motivée par des considérations étrangères à la menace terroriste sans être illégale de ce simple fait", cela signifie, par exemple, que, suite à un tremblement de terre à Nice, l'autorité peut assigner à résidence n'importe qui à Brest dont elle estimerait que, pour une raison ou une autre, il pourrait "troubler l'ordre public".

Nous n'exagérons rien.



Parmi les misérables considérations qui ont justifié l'assignation à résidence de notre ami figure le fait suivant. Lisons toujours que "il est proche du syndicat d'obédience anarchiste CNT-AIT, qu'il a d'ailleurs fait l'objet, en 2009, d'un contrôle pour un collage d'affiches à Montauban".

En conclusion, nous remarquerons que, de façon significative, dans son long argumentaire de 7 pages, le ministère de l'intérieur reste totalement muet sur la source d'inspiration religieuse du terrorisme. Qualifier, comme il le fait, les attentats de terroristes, ce n'est rien d'autre qu'un pléonasme.

Par contre, il s'empresse de considérer ce qu'il nomme "l'obédience anarchiste" de la CNT–AIT. Rappelons que l'anarchisme, paradoxalement seule idéologie citée dans ce réquisitoire, est une philosophie sans dieu ni maître ; la stigmatiser de la sorte, voilà qui ne manquera pas de plaire à l'État Islamique et à ses partisans.

_1.- Montesquieu l' Esprit des Lois livre XI . Chapitre IV
_2.- Chose que l'ex-président de la République a avoué dans « Un président ne devrait pas dire ça », Stock.
_3.- Dernier en date, un article dont le titre « la loi des suspects » (Monde Diplomatique de juillet 2017) renvoie à la loi votée en 1793 sous la Terreur.

COMMEMORATION DU 81éme ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION ESPAGNOLE

Le mercredi 19 juillet à 19h30 à notre local : 7, Rue Saint-Rémèsy, 31000 Toulouse. Visionnage du film "Espagne 1936, révolution sociale!" suivi d'un débat autour du sujet.

Sur la vignette de droite: Des miliciennes de la CNT en 1936.



LES JOURNEES DE MAI 1937
LA CONTRE REVOLUTION STALINIENNE A L'OEUVRE

Il y a 80 ans, Barcelone se soulève pour la seconde fois : 10 mois après l'insurrection victorieuse du 19 juillet 1936, la ville se couvre à nouveau de barricades. Si les barricades sont bien les mêmes (une grande partie des militants « destacados » influents de la CNT sont absents de ce mouvement), les défenseurs de l'ordre établi, eux, ont changé d'uniforme, changé de maître : ils œuvrent maintenant pour la défense de l'état républicain de plus en plus dominé par les communistes (eux-mêmes entièrement manipulés par les soviétiques) dont l'objectif prioritaire est de restaurer l'ordre républicain en éliminant la révolution sociale et ses propagateurs.

Ces combats du mois de mai 1937 vont faire plus de 500 morts et au moins 1000 blessés, c'est-à-dire qu'ils causeront plus de victimes que l'insurrection populaire du 19 juillet 1936 qui, dans une grande partie de l'Espagne, a vaincu le soulèvement des militaires fascistes.

Après la fin des combats, la ville, ainsi qu'une bonne partie de la Catalogne, seront quadrillées et les rafles, les arrestations, les exécutions se multiplieront. Des dizaines de cadavres seront retrouvés dont beaucoup portant des traces de torture ; de nombreuses disparitions seront signalées. Les victimes sont membres des Jeunesses Libertaires, de la CNT, du POUM.

Alors que des militants des comités de quartier et des comités de défense sont en première ligne, les « comités supérieurs » de la CNT (régional et national) optent pour une solution négociée et appellent à la cessation des hostilités. A la dureté des affrontements viennent s'ajouter, pour les militants de base, le désarroi et l'amertume. Comment les « comités supérieurs » ne comprennent-ils pas l'enjeu de ces combats ? Les appels au calme de Garcia Oliver et de Fédérica Montseny (alors ministres de la justice et de la santé) diffusés à la radio semblent tellement suspects que selon le militant et historien cénétiste, José Peirats «parmi les combattants libertaires, le bruit courait que les orateurs étaient séquestrés par les communistes et qu'ils étaient obligés de lire les textes qui leur étaient dictés». Cette rumeur faisant de Garcia Oliver et de Fédérica Montseny les otages des communistes se répand si bien «que les militant confédéraux qui contrôlaient la forteresse de Montjuic pointèrent les canons vers la généralité, sans jamais les utiliser».



De fait les « comités supérieurs », les dirigeants de la CNT n'étaient pas, au sens strict du terme, « otages » des communistes mais ils avaient dès le 23 juillet fait le choix de la collaboration avec les institutions étatiques, privilégiant la lutte contre le fascisme au détriment de la révolution sociale. Ce choix les liait donc, de fait, à ces dangereux partenaires. Ils avaient à la fois sous-estimé la redoutable capacité de nuisance des communistes, tenus pour quantité négligeable (or, leur nombre va s'accroître rapidement), surestimé leurs propres forces, et surtout très largement sous-estimé la difficulté de se mesurer à des politiciens professionnels sur leur terrain.

Si pour les comité supérieurs de la CNT, le fascisme était bien l'ennemi numéro un (ils ont en conséquence joué la carte de l'unité anti-fasciste de façon quasiment suicidaire), les communistes avaient, quant à eux, comme priorité absolue la marginalisation, voire l'élimination, des libertaires et des militants du POUM. Ceci constituait, de leur point de vue, une première étape nécessaire pour parvenir à la victoire contre le fascisme.

José Peirats rappelle qu'un des leaders du PSUC (parti communiste catalan) avait déclaré : « avant de prendre Saragosse (aux mains des fascistes), il faut prendre Barcelone (ou prédominait la CNT). Ce genre de propos en dit long sur l'état d'esprit qui animait les communistes à ce moment-là et illustre parfaitement leur conception de l'unité anti-fasciste. Il n'est pas inutile de rappeler que le PC espagnol n'était, à cette époque, pas implanté dans la classe ouvrière et que pour se développer, il se présentait, coté républicain comme le parti protecteur de l'ordre et de la propriété. Ainsi, il attirait à lui les membres de la petite et moyenne bourgeoisie effrayés par les mesures révolutionnaires (autogestion des entreprises, contrôle ouvrier, communautés rurales, etc) impulsées par les anarchosyndicalistes. A l'évidence, les intérêts de cette petite et moyenne bourgeoisie étaient diamétralement opposés à ceux du prolétariat gagné aux idées libertaires.

Les communistes espagnols vont bénéficier par ailleurs de l'appui inconditionnel des soviétiques. L'URSS est alors le seul état qui accepte de fournir des armes (moyennant l'envoi à Moscou des réserves de la banque d'Espagne : 500 tonnes d'or) aux républicains et leur influence ne va cesser de s'accroître. Les soviétiques, conseillers politiques ou militaires, diplomates ou agents de la Guépéou, s'introduisent dans tous les rouages de l'Etat républicain avec un objectif bien précis : le contrôler, entraver la marche de la révolution sociale qui inquiète les démocraties occidentales dont Staline souhaite se rapprocher. Le PCE et le PSUC ne sont, dans ce contexte, que les instruments dociles du maître du Kremlin.

Suite en page 11

Véritablement prisonniers de leur choix de privilégier à tout prix l'unité anti-fasciste, les dirigeants de la CNT vont être condamnés à la défensive, reculant sans cesse sur les conquêtes révolutionnaires, contraints à pactiser avec leurs adversaires politiques, laissant aux communistes et à leurs alliés (catalanistes et républicains bourgeois) l'avantage incontestable de l'offensive. Conscients de la force du mouvement libertaire mais aussi de ses faiblesses, et bien décidés à en tirer profit, les staliniens vont avoir recours à une véritable guérilla politique au sein des institutions étatiques en voie de reconstruction pour grignoter de plus en plus de postes clés et tenter d'affaiblir leurs principaux adversaires, les libertaires. En même temps, les staliniens vont se livrer à toute une série de provocations armées pour tester les réactions de la CNT et conforter dans l'absence de riposte leur avantage militaire.

Bien avant le mois de mai 37, les tensions entre anarchosyndicalistes et staliniens se multiplient. Les provocations de ces derniers gagnent en intensité, ne suscitant souvent que peu de réactions de la part des « comités supérieurs » aveuglés par leur collaboration et leur volonté de « coexistence pacifique » alors que les communistes ont fait le choix d'une agression continue. Dresser la liste exhaustive de ces provocations serait trop long, mais en voici quelques exemples :

-Le 31 octobre 36, à Valence, lors de l'enterrement d'un milicien anarchiste tué par la GPA, les communistes locaux ouvrent le feu à la mitrailleuse sur la foule des miliciens qui suivent le cercueil.

Abel Paz, historien du mouvement libertaire espagnol, rapporte que les « braves combattants du PC obtinrent une éclatante victoire, puisqu'elle fit 30 morts et plus de 80 blessés dans nos rangs ». Malgré le vif désir de revanche, on fit comprendre aux miliciens que le temps n'était pas à la vengeance mais à la lutte contre le fascisme et c'est ainsi, conclut Abel Paz, « qu'il n'y eut pas de réponse à cet odieux massacre ».

-Le 19 février à Almorta un milicien CNT très connu, Francisco Maroto, est accusé de trahison (il fait des incursions en terrain ennemi) par des communistes et condamné à des années de prison. La direction de la CNT le soutient très faiblement.

-Le 8 mars 37 à Vilanesa les anarchistes défendent leur local contre une attaque policière (4 libertaires morts, 11 policiers tués).

-En ce même mois de mars, le cinquième régiment mené par le général stalinien Lister attaque et désorganise les collectivités rurales autogérées en Aragon, causant des dégâts considérables et de nombreuses victimes civiles.

-Le 27 avril, une attaque en règle contre la CNT en Cerdagne provoque la mort de plusieurs militants dont celle du leader anarchiste Antonio Martin Escudero.

-Enfin, rappelons que les circonstances de la mort de Durutti, le plus prestigieux des leaders de la CNT, n'ont jamais été éclaircies et que nombre de militants de l'époque accusèrent les communistes.

Sur le front, de nombreux incidents sont également à déplorer. Si les régiments communistes disposent d'armes modernes fournies par les russes, l'armement des colonnes anarchistes est obsolète et elles disposent de peu de munitions. Les assauts sont lancés sans couverture d'artillerie, ce qui entraîne d'énormes pertes. A l'arrière, les membres des forces la police, équipés par les soviétiques, disposent d'un équipement moderne. Tous ces faits sont largement connus et commentés, ce qui explique le sentiment de révolte partagé par beaucoup de libertaires : la coupe est pleine et il n'est plus possible de subir sans réagir. Aussi, le 3 mai 1937, lorsque les gardes d'assaut tentent d'occuper le central téléphonique de Barcelone aux mains de la CNT depuis le 19 juillet, les comités de défense et de quartiers veulent mettre un terme définitif aux ambitions des staliniens. Mais les stratèges de la CNT ont, eux, une vison autre. Obnubilés par la lutte contre le fascisme, ils ne veulent pas prendre le risque de faire exploser le front antifasciste et appellent à l'arrêt sans condition des combats. Pour César M. Lorenzo, historien du mouvement anarchiste espagnol, pourtant peu enclin au maximalisme, « il est hors de doute que si les leaders de la CNT avaient décidé de se lancer dans l'aventure, ils auraient vaincu sans aucune difficulté les staliniens du PSUC et leurs alliés » mais, ajoute-t-il plus loin, « l'Espagne républicaine aurait éclaté en plusieurs blocs antagonistes devenant une proie facile pour l'armée franquiste ». Pour Lorenzo cependant « … une fois de plus la CNT reculait, or ce retrait équivalait à une véritable déroute».

L'échec de l'insurrection anti-stalinienne de mai 37 va condamner la CNT à une stratégie toujours plus défensive, laissant aux communistes et à leurs alliés l'initiative, le contrôle des forces armées à l'arrière et sur le front où l'armée républicaine professionnalisée à outrance va aller de défaites en défaites jusqu'à la déroute finale.

80 ans après mai 37, quels enseignements tirer de cette défaite ?

Aujourd'hui, le néo-fascisme moderne et son corollaire obligé, l'antifascisme unitaire, refont surface. Pendant la révolution espagnole le prétexte de l'unité anti-fasciste fut utilisé comme un leurre destiné à permettre la reconstruction des institutions étatiques, mises à mal par la révolution libertaire. En 2017, la bourgeoisie républicaine française instrumentalise la peur qu'inspire le fascisme (même dans sa version light) pour consolider son pouvoir. Pourtant, ce sont bien les gouvernements issus de cette même bourgeoisie républicaine et libérale qui, sous prétexte de défendre la démocratie, mettent en place des mesures liberticides (Etat d'urgence) et proclament des lois contraires aux intérêts des travailleurs.

L'Etat, rempart de la bourgeoisie, quel que soit le masque sous lequel il se présente, est l'ennemi juré des militants de la liberté, de l'égalité et de la justice. Prétendre qu'il existerait une hiérarchie dans la dangerosité des ennemis de la Liberté, et en conclure qu'une sorte d'alliance avec les moins pires, serait possible est une illusion mortelle. L'échec de la révolution libertaire espagnole nous le rappelle cruellement.

Une bien étrange opération publicitaire

Dans le « Libé » du 04 mai 2017, un sympathisant a découvert, non sans surprise, une pleine page de publicité pour la CNT Solidarité Ouvrière (organisation issue d'une scission de la CNT Vignolles) et il nous en a aussitôt fait part. Qu'une organisation qui se réclame, peu ou prou, de l'anarcho-syndicalisme puisse avoir recours à des campagnes de publicité dans un quotidien à très grand tirage est effectivement extrêmement surprenant ! Le concept même de campagne publicitaire est à mille lieues de toutes les valeurs anarcho-syndicalistes et le fait d'avoir choisi, pour ce faire, un quotidien dont la ligne éditoriale et le lectorat sont très bobos est aussi assez stupéfiant.

Nous ne pouvons que nous perdre en conjectures sur les raisons qui ont présidé à cette opération publicitaire d'un genre audacieusement nouveau : demander à ses ennemis de faire de la propagande pour soi.

La CNT SO est-elle à ce point en mal d'adhérents qu'elle se trouve dans l'obligation de tenter de recruter via les medias bourgeois (logique surréaliste, nous en conviendrons) ? C'est un peu comme quand nous jetons une bouteille à la mer, sauf que présentement ce sont des dizaines de milliers de bouteilles qui ont été jetées avec le petit message de la CNT SO.

Au passage, nous ne pouvons évidemment pas passer sous silence le coût très certainement exorbitant de ce genre d'opérations publicitaires ! Solidarité Ouvrière a-t-elle cassé sa tire-lire ou a-t-elle bénéficié d'un amical tarif préférentiel de la part des patrons de Libé ? Mystère …

Quelqu'un a-t-il intérêt à promouvoir le développement d'une organisation syndicale « pragmatique », vaguement libertaire mais pas trop. En ces temps de confusion généralisée, il y a toujours besoin de leurres pour aiguiller les nombreux candidats à la révolte vers une énième voie de garage.

En dehors de toutes les suppositions que nous pourrions faire sur les dessous de cette si étrange opération publicitaire, nous nous devons de dénoncer le scandale que constitue son existence. Pendant des décennies, et encore aujourd'hui, le sigle CNT a symbolisé pour des centaines de milliers de personnes l'espérance d'un autre futur, d'un monde débarrassé de l'exploitation et de la marchandise. Ravaler ce sigle au rang d'une simple marchandise s'affichant en encarts publicitaires dans des quotidiens bourgeois est tout simplement honteux et inadmissible.

Après une telle opération, l'organisation SO ne devrait plus pouvoir bénéficier du sigle CNT, ni même du sigle Solidarité Ouvrière, titre d'un journal anarcho-syndicaliste. Alternative Syndicale Libération serait une appellation plus conforme à la réalité de ce groupe.



Commentaire d'un militant

Le texte qui précède m'inspire certaine réflexion. En effet, bien que peu surpris, tant certains milieux libertaires nous ont habitués aux contre-sens, au confusionnisme et à leur désorientation totale, je ne peux qu'éprouver de l'amertume face au besoin de renommée et de « réussite » de certaines organisations persistant à se qualifier de libertaires.

L'initiative de la CNT-SO me fait dire que le fait d'écrire, même ponctuellement, dans la presse bourgeoise, c'est se placer en position d'être idéologiquement compatible avec le système néo-libéral. Ce dernier, par sa « magnanimité », permet quelques fois d'ouvrir les pages de ses journaux à la « subversion » ; sans doute pour entretenir le mythe d'une démocratie scrupuleuse de la liberté d'expression, alors que le néo-libéralisme a, clairement, emprunté une pente où les propositions totalitaires fleurissent – « sans doute aussi par scrupule de la liberté d'expression ».

Pourtant, comme cela me fut objecté lors d'une conversation, la racine « liber » est commune au libéral et au libertaire. Rappelons, ici, que le mot libertaire fut créé par Joseph Déjacque, militant et écrivain anarchiste, par opposition à libéral[*1].

Si le libertaire est fondé sur la solidarité et l'autonomie, le libéralisme, lui, est fondé sur la concurrence et la subordination. Si le premier prône l'émancipation individuelle qui permet à l'individu de se réaliser dans le collectif et dans l'égalité ; le second, lui, glorifie l'individualisme égoïste issu de l'esprit de concurrence qui nous vend les inégalités comme un fatalisme, voire comme une évidente nécessité.

Si le libéralisme encourage les identités et les communautarismes, il s'accommode particulièrement bien de la parcellarisation des luttes ; parcellarisation propre à une dépolitisation et à une inculture qui éloignent d'une réelle autonomie populaire.

Le libertaire tend à l'universalité de l'être humain et au développement de l'esprit critique qui sont nécessaires pour prendre du recul et développer une vraie conscience politique chez chacun, conscience qui ne peut naître que de la vraie culture.

En revanche, j'observe que les bataillons de spécialistes et d'experts en tous genres - comme les technocrates qui gèrent le pouvoir des capitalistes - sont toujours incultes car cantonnés dans la discipline où ils excellent. Il ne peuvent, donc, se prévaloir de cette expertise parcellaire au titre de culture, car la culture est un ensemble, une globalité du savoir et de la connaissance ; mais aussi quelque chose d'accessible à tous.

L'inculture est, aujourd'hui, le « principal » obstacle qui se dresse devant nous, et il est manifeste, y compris, dans les milieux libertaires

---

_1.- Dans sa lettre ouverte à Pierre-Joseph Proudhon « De l'Être-Humain mâle et femelle - Lettre à P-J Proudhon », pamphlet de Joseph déjacque

Quel complot ?

J'ai découvert internet, il y a déjà quelques années. Au début, comme la plupart des gens, j'ai trouvé ça formidable, tout nouveau - tout beau, comme dit le dicton. Puis, au fur et à mesure de mon exploration du web, j'ai découvert des choses pour le moins assez étonnantes. J'ai découvert, avec stupéfaction, que des personnes croyaient aux théories du complot. Certains ne croient pas à la version officielle du 11 septembre, d'autres croient aux illuminatis et autres conspirations attribuées aux francs-maçons ou à des sociétés toutes plus secrètes les unes que les autres. Il y a des gens encore assez naïfs à qui on arrive à faire croire que l'homme n'a pas marché sur la lune, et que les vidéos tournées ne seraient que des montages. Il y en a, également, qui s'imaginent que la terre serait gouvernée, à l'insu de tous, par des "reptiliens" (NDLR : c'est une performance des séries science-fictives produites et diffusées par les chaînes de télé dont l'objet est de faire rêver – et quels rêves !). D'autres, encore, sont persuadés que la terre est plate (comme au Moyen-âge) et que le reste ne serait que mensonge, un énorme complot ourdi pour des raisons, forcément, obscures. D'une façon ou d'une autre, ces conjectures fantasmagoriques rejoignent les délires religieux et sectaires (une terre plate, un complot juif mondial, des voies impénétrables, un monde dangereux et mystérieux qui, de fait, flirte avec le mystique, etc).

Ce qui me gêne, c'est que, visiblement, il y a beaucoup de gens qui croient, dur comme fer, à ces théories saugrenues. J'ai été abasourdi de constater la crédulité de ceux qui adhèrent à ces théories, mais aussi que ce genre de discours délirants est relayé par une presse supposée informer. Il y a, donc, des gens qui s'imaginent que le monde est manipulé par d'obscurs réseaux secrets, très organisés et composés de personnages fascinants, que rien ni personne ne pourrait découvrir, ni contrer. Ces théories travaillent contre le bon sens de l'individu en maquillant la réalité, et chaque aspect criminel du capitalisme est, plus ou moins, noyé dans des conspirations secrètes contre les institutions "démocratiques" (et capitalistes) qu'il s'agirait alors de protéger. C'est une fascination pour le roman policier, pour une version romancée de l'Histoire.

Ces théories prennent, pour point de départ, des situations, des anecdotes ou des de faits réels. Elles les extrapolent ensuite pour fournir des explications relevant d'une paranoïa prononcée. Leurs présentations sont aguicheuses, elle vous permettent d'entrer dans le cercle privé des « gens qui savent » ce que les autres ignorent. Vous vous trouvez alors initiés à tout les secrets de la Terre et du cosmos. Elles se proposent de vous offrir, sans avoir à consentir d'effort, le pouvoir et la connaissance. Ainsi elles flattent les égos en présentant le quidam moyen comme un imbécile qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez alors que, Vous, vous êtes perspicaces, observateurs, rusés, malins. Pour peu, elles vous délivreraient de « supers » pouvoirs et vous permettraient de voir l'invisible.

Ces théories rencontrent un certain écho dans la période que nous vivons. A cela, nous pouvons avancer plusieurs explications. Tout est fait, dans le management capitaliste, pour dévaloriser les individus à leurs propres yeux. Les flagorneries produites par les théories du complot permettent à l'individu de se revaloriser, puisqu'il posséderait des capacités et des savoirs que ses supérieurs hiérarchiques ne détiendraient pas.

Elles produisent un vernis d'assurance. Face à la complexité, l'incertitude et la flexibilité engendrées par le capitalisme, les individus ont le sentiment de perdre le contrôle de leurs vies. C'est une situation anxiogène que de ne pas pouvoir maîtriser son environnement. Alors, plutôt que de s'efforcer de trouver des solutions rationnelles et solidaires, xertains individus se satisfont de mythologies leur offrant une explication simpliste, mais rassurante. Le phantasme le plus grossier, et parfois le plus anxiogène (excuser du peu, les hommes lézards …), peut faire alors office d'ancrage. Les repères imaginaires auxquels l'individu se réfère peuvent alors avoir, pour lui, plus de poids que la réalité. Notons ici que le même processus a cours en ce qui concerne les religions et l'angoisse existentielle.

Outres ces aspects, la fuite en avant et le fatalisme sont corollaires de ces théories absurdes. En effet, plutôt que prendre à bras le corps, les problèmes rencontrés par chacun sur son lieu de travail ou ailleurs, il est plus confortable de déclarer que la source de tous les maux est une organisation invisible et mystérieuse. On ne peut alors résoudre le problème car les causes sont forcément inaccessibles. Il en résulte passivité et acceptation des situations subies. Ce processus de fuite s'applique, également, pour échapper à l'effet d'un traumatisme profond. Dans le cas qui nous intéresse, ce trauma ne peut être que collectif. C'est le cas, notamment, du 11 septembre 2001. Comment des individus auraient-ils pu commettre un tel acte ? C'est sur ces interrogations que se bâtissent des conjectures des plus délirantes.

L'individu transfère les frustrations liées à sa condition d'exploité, vers une ou plusieurs personnes qui ne sont en rien coupables mais qu'il sait pouvoir facilement accuser et attaquer sans subir de représailles. C'est là que s'appuient les fondements du racisme et de la xénophobie.

Suite en page 14 ...

En France, par exemple, les gens crédules, qui souvent sympathisent avec les discours simplets de l'humoriste d'extrême-droite Dieudonné, boivent aussi les diarrhées pseudo-intellectuelles et haineuses d'un facho mondain, frère de la comédienne Agnès Soral. Il est clair que, entre les théories du complot et les extrême-droites, franchouillarde ou islamiste, un lien existe.

Plus pernicieux encore que ceux qui les croient, sont ceux qui les créent. Les personnes qui créent, puis propagent, ces théories savent, de fait, qu'elles sont déconnectées du réel. Mais elles leur permettent, en revanche, d'introduire et de faire progresser des idées nauséabondes ; et de vendre du papier.

Ensuite, il y a un subterfuge dénommé "l'anti-complotisme primaire", qui n'est, en fait, qu'une manipulation destinée à créer de la polémique autour des diverses théories du complot et susciter de l'intérêt chez les gens crédules. Par cette feinte opposition, il est plus commode d'inciter à prendre parti. L'axe d'attaque consiste à qualifier de complot la dénonciation (des théories du complot) qui explique qu'il s'agit d'une fumisterie. C'est censé laisser planer le sentiment que le complot est quelque chose d'authentique. En fait, il s'agit, tout simplement, de disqualifier la critique du capitalisme qui devient alors si peu passionnante qu'elle en perd tout attrait, allant même jusqu'à faire passer ceux qui dénoncent la supercherie comme des agents du complot. S'il existe, bel et bien, des groupes de personnes se réunissant à huis-clos pour parler de quelle manière ils comptent, par exemple, perturber l'organisation d'un concours de pêche, on peut dire qu'ils complotent. Il peut être fait la même chose avec un groupe politique ou syndical*1. Nous aussi, nous comploterions - véritable conspiration - car nous incitons à l'abstention. « Je ne vous dit que ça ».

Par contre, si la classe dirigeante pousse ses actions jusqu'au complot, c'est bien contre ceux qui subissent le capitalisme, et contre ceux qui le combattent*2 ; ou



simplement contre ceux qui le critiquent, ou contre ceux qui fantasment la lutte*3 faisant d'eux des cibles idéales, après manipulations, destinées à stigmatiser la propagande révolutionnaire. Nous ne devons pas nous gêner pour dénoncer toutes les manipulations confusionnistes de l'information et l'intox de la communication. Les représentants de la classe dirigeante ne diront jamais au grand jour, et surtout avant des élections destinées à les élire, comment cette classe compte nous asservir encore un peu plus ; par exemple, en nous imposant la retraite à 70 ans pendant que, eux, ils s'exempteront de cotisations diverses sur notre dos, s'octroieront des subventions sur notre dos aussi, de généreuses gratifications et des distinctions prestigieuses ... Tous leurs projets de lois seront forcément impopulaires auprès de la population. Et c'est pareil pour les grands groupes industriels, les multinationales, qui jamais ne révèlent au grand jour le dessous des projets qui seront contestés par la population qu'ils mettent en danger.

C'est dans ce cadre que les complotistes ont trouvé un allié naturel dans les mass-media bourgeoises. En effet, la seule arme efficace pour déstructurer les théories imaginaires est de leur opposer la vérité et d'éradiquer la source de cette mutation pathogène de l'esprit : l'exploitation de la crédulité et de l'inculture. Chacun peut se rendre compte que les journalistes institutionnels ne disent pas la vérité. Afin de conserver leurs privilèges, ils n'hésitent pas à délivrer des analyses parfois aussi farfelues que celles des complotistes et à ne relayer qu'une partie de la réalité. Il en découle une perte totale de repères pour les individus qui gobent l'information sans esprit critique. Le jeu en devient alors d'autant plus facile pour les complotistes de crier que la vérité n'est pas celle que l'on veut nous faire croire. Dans une moindre mesure, l'école joue le même rôle. Tant de belles paroles glorifiant le système et promettant à tous un avenir radieux. Mais un fois confrontés à la réalité, arrivés à l'âge de se confronter au marché du travail, c'est toutes les illusions qui s'écroulent.

Les théories du complot se propagent à travers le web et touchent, comme toutes les autres épidémies, les plus fragiles et les plus incultes. Ne nous y trompons pas, si elles ont pu se développer, c'est bien parce qu'elles ont trouvé un milieu favorable. Alors, plus qu'une maladie, elles sont des symptômes de notre époque.

_1.- L'affaire de la scala pour discréditer la CNT d'Espagne en pleine reconstruction (voir article "Hommage au compagnon Félix" (dans le numéro précédent)).

_2.- Les actions terroristes commises par les groupes d'extrême-droite italiens sous l'œil complice des services de l'Etat, pendant les années de plomb. Ces actions terroristes ont ensuite été mises sur le dos des anarchistes italiens.

_3.- L'affaire de Tarnac. Elle fut un grand moment de crétinisme des services de l'Etat (politiciens, justice et police) qui se ridiculisèrent.

Dire la vérité

Madame Simone Veil est décédée. Les commentateurs des radios et télévisions, les éditorialistes des journaux, ne tarissent pas d'éloges sur sa vie et sur ses engagements. Notre « Walking » président a prononcé son panégyrique, et dans la foulée a décidé de la panthéoniser.

Si les combats de Simone Veil ont été multiples, elle restera surtout célèbre pour avoir défendu et donné son nom à la loi réglementant la pratique de l'avortement en France. Pendant des siècles, l'État et les religions ont strictement interdit et, en conséquence, très sévèrement réprimé toutes les pratiques abortives. Des peines très lourdes étaient prononcées contre les avorteurs (ses) ou contre les femmes ayant avorté. C'est comme ça que, en 1943, Marie-Louise Giraud fut guillotinée, accusée d'avoir pratiqué des avortements. Jusqu'au milieu des années 60', de très nombreuses personnes furent condamnées à de lourdes amendes, voire emprisonnées, simplement pour propagande abortive. Les religions, et certains courants particulièrement réactionnaires au sein de l'appareil d'État, prétendent toujours que l'avortement est un crime, une atteinte au droit à la vie des enfants avortés. Ils se servent de cet argument pour justifier la violence dont ils font preuve contre les défenseurs de l'avortement, contre les défenseurs d'une liberté de choix. Pourtant, l'hypocrisie de l'argument est évidente lorsque nous voyons le peu de prix que l'État accorde à la vie humaine ; guerres, répressions sanglantes de révoltes, de grèves, de manifestations, misère, etc.

L'État, lorsqu'il se sent menacé, n'a jamais d'états d'âme. L'Histoire montre, abondamment, que les bains de sang ne l'effraient pas. Parce que la grandeur des États s'est toujours mesurée au nombre de leurs sujets, l'État a longtemps considéré comme ennemie toute pratique contraceptive ou abortive. Un enfant de moins à naître, c'est un travailleur de moins à exploiter, un soldat de moins à envoyer se faire tuer, un contribuable de moins à plumer. Parce qu'il prétend incarner et défendre des valeurs transcendantes (nation, patrie, identité), l'État promulgue des valeurs communes, c'est-à-dire imposées à tous, et il exige la soumission des individus à ses lois.

Quand, pour quelque raison que ce soit (médicale, économique, personnelle, etc), une femme prend la décision d'avorter, elle affirme sa volonté d'être actrice de sa propre vie, de rester maîtresse de son propre corps. En bref, elle s'affirme comme un sujet libre, autonome, refusant de se soumettre aux injonctions de l'État et des préceptes religieux. C'est parce que la liberté des femmes s'opposait directement au pouvoir de l'État que ce dernier s'est violemment, et systématiquement, opposé à l'avortement. A travers les siècles, c'est par milliers que des femmes et des hommes se sont affrontés à l'État et au diktat des religions pour conquérir ce droit, cette liberté. Très nombreux son ceux et celles qui ont payé très cher leur désir d'émancipation. Petit à petit, dans de très nombreux États, cette liberté a été arrachée. En 1920, l'URSS fut la première, dans le monde, à l'accorder ; en 1936, sous l'impulsion de Fédérica Montseny, membre de la CNT, ministre de la santé du gouvernement républicain espagnol, l'avortement fut légalisé en Catalogne. C'est en 1975, seulement, que la France, après bien d'autres États et sous la pression de l'opinion publique, a promulgué la loi Veil. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les temps étaient mûrs. L'opinion publique, largement travaillée depuis des décennies par des mouvements pro-avortement (les libertaires ont largement pris part dans cette lutte), souhaitait cette ouverture. La libéralisation des mœurs et la déchristianisation de la société, consécutives au mouvement de mai 68, ont fait le reste. Pour autant, la main de l'État ne s'est pas faite moins lourde.

Si les femmes ont acquis la possibilité d'avorter, cette possibilité est strictement réglementée par l'État, car c'est lui seul qui fixe les règles. Il reste donc le maître du jeu. En faisant voter par le parlement, la loi dépénalisant l'avortement, Simone Veil ne s'est donc faite que la porte-parole de tous les mouvements aspirant à plus de liberté. Ce qui est abusivement présenté, aujourd'hui, comme son succès personnel (en somme l'affaire d'une femme seule) est la victoire de tous les progressistes, femmes et hommes. En la transformant en une sorte de sainte laïque, en la Panthéonisant, l'État, à travers « Walking » Macron, montre encore une fois son extraordinaire capacité de récupération. Ce qui, fondamentalement, a été une lutte contre l'État (et les préceptes religieux), contre sa tyrannie et sa volonté de tout contrôler, de tout surveiller, de tout réglementer, devient ainsi un monument à la gloire de l'État. En mythifiant cette lutte, et en la faisant s'incarner en la seule personne de Simone Veil, l'État trompeur, usant de flagornerie, s'approprie indûment tous les mérites de cette conquête sociale.

Roybon : une forêt en lutte

Depuis plus de deux ans, le bois des Avenières, anciennement forêt communale de Roybon, village d'Isère, est occupé ; ce pour y empêcher la construction d'un Center Parcs, c'est-à-dire d'un centre de vacances du groupe d'immobilier touristique Pierre & Vacances. La mairie avait bradé cette forêt : elle l'avait vendue au prix dérisoire de 30 centimes le mètre carré (alors que dans la région le prix peut monter jusqu'à 80€/m²) en vantant les futures retombées économiques du projet, la création d'emplois pour ne citer que ça. La propagande avait bien fonctionné : les habitants de Roybon étaient en grande majorité pour ce projet. Quand sera-t-il enfin foutu, ce foutu chantage à l'emploi...

Ce projet de complexe touristique sort des attachés case en 2007, dans un contexte où le développement du tourisme est présenté comme une alternative à un projet plus ancien de décharge, abandonné car trop contesté. Parmi les voix qui râlent cette fois-ci, on entend parler d'artificialisation et de marchandisation d'un espace qui avait l'air jusque-là relativement peu marqué par le capitalisme …



Le projet est attaqué en justice en 2010 par l'association Pour les Chambaran Sans Center Parcs, qui, elle, dénonce une menace pour l'environnement (la forêt de Roybon est une zone humide, précieuse pour les écologistes) et un manque de démocratie. Les démarches juridiques font patauger Pierre & Vacances et les politiques jusqu'à l'automne 2014, où le préfet passe en force et autorise le début des travaux, malgré les problèmes soulevés de l'eau et des espèces protégées. Le contexte est houleux : à Sivens, Rémi Fraisse vient de succomber à l'explosion d'une grenade tirée par un gendarme.

Après deux semaines de manifestations, d'occupation, de blocages et de sabotages par des groupes et des individus aux sensibilités variées, les engins sont obligés de quitter le chantier, et les travaux sont arrêtés. Pierre & Vacances s'embourbe dans les marécages de la zone humide...

Pendant des mois, la zone occupée vit au rythme des constructions, des réunions d'organisation politique et de la vie commune, des événements rassembleurs organisés pour discuter, planter, construire, critiquer le travail et faire du lien, entre autres choses !

En juillet 2015, les travaux sont officiellement arrêtés suite au jugement du tribunal de Grenoble qui retient un des recours déposés contre Pierre & Vacances et qui concerne la fameuse zone humide. Même pour tous ceux et celles qui ne défendent pas cette forêt en tant que zone humide spécifiquement, ce rendu de procès fait du bien. Il permet de relâcher la tension. A partir de ce jour, le nombre d'occupants diminue fortement, puisqu'il n'y a presque plus de risque que les travaux reprennent soudainement.

On profite de cette nouvelle temporalité pour, par exemple, s'installer en collectifs un peu plus pérennes, nouer plus de liens avec les soutiens locaux ou, à plus grande échelle spatiale, au sein des nébuleuses militantes d'extrême-gauche, altermondialistes, écologistes, etc. Le tissage des multiples tendances n'a jamais été évident au sein de l'opposition au Center Parcs… Certains disent des occupants qu'ils sont une couche de l'oignon représentant
la totalité de la résistance au projet. Et d'autres de répondre : « L'oignon fait la force, mais l'union fait pleurer ! »
Notre-Dame-des-Landes, Bure, l'Amassada, les opposants aux lignes THT ou à la centrale biomasse de Gardanne, sont autant de gens et de lieux avec lesquels se créent une solidarité, des échanges, tandis que des militants d'un peu partout continuent de relayer les infos et de passer régulièrement sur place. Les liaisons sont aussi fréquentes et fécondes avec des opposants à des projets de Center Parcs ailleurs en France, à savoir dans le Jura et en Saône-et-Loire, où les projets ont été mis sur la table en 2014, et où Pierre & Vacances semble hésiter.

Sur la zone occupée de Roybon, en même temps que cette activité de réseautage, on s'attache à faire fonctionner la vie en collectif, à cultiver la terre, élever des animaux, travailler dans la forêt, avec le bois, continuer à construire... Avec très peu d'argent, pas mal de récup' et d'entraide. Et en prêtant une attention quotidienne aux rapports humains, pour lutter contre les inégalités, les chefferies, la domination masculine, etc... Parce qu'on y vit au rythme de pressantes envies révolutionnaires, à faire vivre là, dès maintenant.

Que va-t-il devenir, cet espace d'expérimentation politique et/ou existentiel ? Pour l'instant les travaux du Center Parcs ne peuvent toujours pas redémarrer. La cour de Lyon, qui traitait le procès suite à l'appel de Pierre & Vacances, leur a un peu plus enfoncé la tête sous l'eau en retenant contre eux deux recours au lieu d'un. Pierre & Vacances est parti en Conseil d'Etat, là où siègent les magistrats qui sont aussi conseillers ministériels... Si jamais le jeu des influences politiques ne fait pas assez pencher la balance de la justice en leur faveur cette fois-ci, ils sont bloqués. Le procès devrait avoir lieu cette année, ou bien l'année suivante. A suivre, car il pourrait aller dans leur sens ; mais également parce que les occupants pourraient tout à fait être menacés d'expulsion même si le projet était abandonné. En effet, vivant là, en toute « illégalité », contre l'Etat et le capitalisme, il serait étonnant que ceux-ci voient ceux-là d'un très bon œil ...